

3 Mai 1897

Province de Québec

Cité de St-Henri

Année session de Comité Gé.
 neral du Conseil de la Cité de St-Henri
 tenue à St-Henri au lieu ordinaire des
 sessions des dits Comités, Le mardi le troisième
 jour de Mai Mil huit cent quatre vingt
 dix sept, conformément à la loi à la dite
 session sont présents M. le Maire
 le Maire, Eug. Guay & M. M. les Conseillers
 Clément Lafleur, Max. Lavoie, J. Senechal
 & Gre. Meloche, formant un quorum sous
 la présidence de M. le Maire.

Il est adonné et statué par réso-
 lutions du Comité Général comme suit:

Résolue adopté que M. J. Desperois
 & J. J. Aquin soient reconnus experts
 pour valuer les dommages & le préjudice
 de M. Alph. Languedoc par l'explosion
 de la rue St-Jacques. et faire rapport au
 Conseil. Vendredi le 7 courant le mon-
 tant des honoraires de ce être de \$ 100.
 chacun des experts.

Lecture est faite d'un protêt de la
 Montreal District Savings Bank par le
 Ministère de M. J. P. P. en re-
 sponse de \$ 200000.

Après à l'avocat de la Cité avec autorisation
 de prendre toute procédure que de droit si
 M. Senechal l'assurance est levée requise
 J. Senechal
 Secrétaire

No 7163

Comite General
"Mm Aguirre &
Desjardins nommes
evaluatores pour l'
expropriation Sanguedoc
3 Mai 1897



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7163

Comité Général

M. M. Aquin & Despa-
rois nommés evalua-
teurs pour J. A. Laupre-
doc.

3/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

OFFICE OF THE TREASURER

Enclos.

MONTREAL May 4th 1897

L.N.Senechal Esq

Clerk & Treasurer

City of St Henri .


St Henri .P.Q.

Dear Sir/

I enclose account for further proportion of the expenditure incurred by this Company under the agreement with your City and desire that you will arrange for early payment as the collection is considerably in arrear of the performance of the work .

There will be due this week \$506.88 for Municipal Taxes which can be used in reduction of the St Henri Station indebtedness and which I ^{assume} will meet your approval . Be kind enough to receipt and return the enclosed accounts .

Yours truly



Treasurer

P23/E2,137

the enclosed accounts .

amount will meet your obligations . Be kind enough to receipt and return
need in connection of the St Henri Station Improvements and which I

there will be due this week \$500.00 for Municipal Taxes which can be
its convenience in view of the requirements of the work .

city and desire that you will arrange for early payment as the completion
of this project is essential to the completion of the work .



J. J. Gauthier

City of Montreal

MAY 22 1894

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7163^a

Grand. Trunc. Ry.
in re paiement de
taxes -

4/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137



Montreal, le 4 Mai 1897

Monsieur J. N. Genival
Greffier & Trésorier
Cité de St. Henri

Monsieur, J'ai l'honneur
d'acuser réception de votre
chèque de Cinq Mille Dollars
sans préjudice; le dit chèque
accompagnant votre soumission
pour les obligations de votre
ville.

Votre tout dévoué

H. J. Barbeau

par
M. L. Laperance

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7164

Banque d'Épargne
accuse réception du
chèque de \$5000.00 pour
deventures

4/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

Reçu de la Cie Canadienne
Appr. la somme de 0.75 cents
pour travail dans le bois
moillé le Samedi au soir

+

Joseph Jamin

No 7164a

Le Canadien
In Re dommages
Chusis parleur
5 Mai 1897

487

P23/E2,137

P23/E2,137

Reçu 0.50 cents de
la Cie C^{ma} appt
pour travail de 5
heures pour faire un
canal
le Mercredi 24 Mars 1897
Arthur Prévost

Reçu 0.75 cents
de la Cie C^{ma}
9 appt pour travail
à la suite de l'inondation
le Samedi 20 Mars 1897
Larrie Amidos ✕

P23/E2,137

Gages payés à St Henri
pour fondation etc.

Samedi
20 Mars N. Lavoie 5 h^{ours} @ 15 = 75
" " J. Lemire 5 " @ 15 = 75
22 " Ch. Landry 2 " @ 10 = 20
J. B. Cadieux 1 h^{our} @ 10 = 10
1 autre homme

2 1/2 2.75
Cantine 1.00
Lunch 0.75

3.55

0.75

0.75

1.20

5.25

Gages

P23/E2,137



Mile-End, coin des rues St-Louis et Stuart.

TELEPHONE 6427.

Montreal, 5 Mai 1897
Mise de St-Henri

Doit à La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement

EN GROS: Foin, Paille, Grain, Son, Tourteaux, Moulée, Engrais Chimiques

Conditions: Comptant

BOIS ET CHARBON.

Par Dommages causés par Inondation
du 20 Mars 1897
Sur Foin

58 77

{ 40518 ^{livres} Foin pris ordinaire 12⁰⁰ 243 11
" " endommagé réalisé 184 34

Commission sur Vte de Foin ci-haut

14 35

2000 Avoine

15 00

2000 Shov endommagé

2 00

2500 Moulée Pois & Avoine 18⁰⁰

22 50

1161 Paille (complètement détériorée) 6⁰⁰

3 48

Gages

5 25

Réparation au plancher

2 50

\$ 12 385

P23/E2,137

31 RUE ST-LOUIS, coin de la rue Stuart,

L. de G. BEAUBIEN.

Ville St. Louis du Mile-End, 189



Doit à **La Compagnie Canadienne d'Approvisionnements**

EN GROS: Foin, Paille, Grain, Son, Tourteaux, Moulée, Engrais chimiques.

Téléphone 6427.

Conditions: Comptant.

BOIS ET CHARBON.

Tendu à

<i>17</i>	<i>Report</i>	28361				128 10	
	<i>Avril 12</i>	132	<i>Foin-</i>	<i>Prion</i>	10 ⁰⁰	66	
		1250	"	<i>Jolicours</i>	9 ⁰⁰	5 62	
		1062	"	<i>Cantier</i>	9 ⁰⁰	4 78	
		715	"	<i>Halonde</i>	9 ⁰⁰	5 22	
		40	"	<i>Divers</i>		25	
		273	"	<i>Prion</i>	11 ⁰⁰	1 61	
		142	"	<i>Divers</i>	11 ⁰⁰	78	
		140	"		11 ⁰⁰	77	
	<i>13</i>	2151	"		9 ⁵⁰	10 22	
		150	"	<i>Gordon</i>	9 ⁰⁰	68	
		25	"	<i>Divers</i>		15	
	<i>14</i>	302	"	<i>Huot</i>	10 ⁰⁰	1 51	
<i>Mai</i>		34743	"	<i>Divers</i>	9 ⁰⁰	25 99	
		5775					
		40518					184 34

P23/E2,137



31 RUE ST-LOUIS, coin de la rue Stuart,

L. G. BEAUBIEN.

Ville St-Louis du Mile-End,

189

Doit à **La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement**

EN GROS: Poin, Paille, Grains, Son, Tourteaux, Moulée, Engrais chimiques,

Téléphone 6427.

Conditions: Comptant.

BOIS ET CHARBON.

Tendu à

147	Report	15554	Foin			74	03
	Avril 1	286	"	Quenniville	7 ⁰⁰	1	00
		132	"	Brown	9 ⁰⁰		60
		2150	"	Divers	7 ⁰⁰	7	53
		156	"	"	9 ⁰⁰		70
		2426	"	Ferrand	7 ⁰⁰	8	50
		271	"	Morgan	10 ⁰⁰	1	36
		463	"	Hust	10 ⁰⁰	2	32
3		137	"	Quillard	11 ⁰⁰		75
		145	"	Hotel Abattoir	11 ⁰⁰		80
5		157	"	Divers	9 ⁰⁰		71
		166	"	"	9 ⁰⁰		75
		1042	"	E. Denis	9 ⁰⁰	4	70
		170	"	Senical	11 ⁰⁰		93
7		145	"	Divers	11 ⁰⁰		80
		150	"	Pastien	11 ⁰⁰		83
9		148	"	Divers	9 ⁰⁰		67
		1114	"	"	9 ⁰⁰	5	01
		162	"	Jolicœur	10 ⁰⁰		81
8		2120	"	Lafortune	9 ⁰⁰	9	51
		180	"	Raymond	9 ⁰⁰		81
10		171	"	Divers	8 ⁰⁰		68
		325	"	"	10 ⁰⁰		163
		292	"	Brown	9 ⁰⁰		132
		144	"	Divers	9 ⁰⁰		65
		155	"	"	9 ⁰⁰		70
		<u>28361</u>				<u>126</u>	<u>10</u>

P23/E2,137



31 RUE ST-LOUIS, coin de la rue Stuart,

L. de G. BEAUBIEN.

Ville St-Louis du Mile-End,

189

Doit à **La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement**

EN GROS: Foin, Paille, Grain, Son, Tourteaux, Moulée, Engrais chimiques.

Téléphone 6427.

Conditions: Comptant.

BOIS ET CHARBON.

197		Suite {Vendu à}			
Report	6362		Report		34 34
Mars 27	283	Foin	Maisonneuve	10 ⁰⁰	1 42
	150	"	Divers	11 ⁰⁰	83
	164	"	"	"	90
	451	"	Brown	"	2 49
	140	"	Seales	"	77
	141	"	Divers	10 ⁰⁰	71
29	140	"	Lebrun	11 ⁰⁰	77
	148	"	Lymbarger	10 ⁰⁰	74
	250	"	Divers	"	125
	150	"	Divers	11 ⁰⁰	83
	262	"	Bonancourch	8 ⁰⁰	104
	156	"	Senecal	11 ⁰⁰	86
30	170	"	Proulx	10 ⁰⁰	85
	143	"	Metra	7 ⁰⁰	50
	142	"	Jemest	11 ⁰⁰	78
	137	"	Ritchot	"	75
	130	"	Divers	10 ⁰⁰	65
	150	"	Raymond	8 ⁰⁰	60
31	294	"	Divers	8 ⁰⁰	1 18
	147	"	Cook	11 ⁰⁰	80
	150	"	Divers	9 ⁰⁰	68
	181	"	"	6 ⁰⁰	54
	1141	"	Labille	7 ⁰⁰	3 99
	178	"	Couillard	9 ⁰⁰	80
Avril 1	1825	"	"	7 ⁰⁰	639
	857	"	"	7 ⁰⁰	301
	424	"	"	10 ⁰⁰	212
	688	"	"	10 ⁰⁰	344
Poste	15554		Poste		7403

P23/E2,137



31 RUE ST-LOUIS, coin de la rue Stuart,

L. de G. BEAUBIEN.

Ville St-Louis du Mile-End, 189

Détails du Foin vendu depuis le 20 Mars
Doit à **La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement**

EN GROS: Foin, Paille, Grain, Son, Tourteaux, Moulée, Engrais chimiques.

Téléphone 6427.

Conditions: Comptant.

→ BOIS ET CHARBON.

				Vendu à	
17	Mars 22	134	Foin	Divers	10 ⁰⁰ 74
		167	"	Mitra	" 92
		140	"	Divers	" 77
		779	"	"	" 428
		138	"	Bastien	" 76
	23	138	"	Hotel Abattoir	10 ⁰⁰ 70
	24	147	"	Divers	11 ⁰⁰ 81
		170	"	Goulet	" 94
		153	"	Jodoin	" 84
		184	"	Senecal	" 101
		148	"	Divers	" 81
		177	"	Reault	" 97
		326	"	Morgan	" 179
	25	176	"	Divers	" 89
		153	"	Lafortune	10 ⁰⁰ 76
		843	"	Briou	11 ⁰⁰ 464
		139	"	Ritchot	" 76
		126	"	Divers	10 ⁰⁰ 63
		293	"	Chabot	" 147
		150	"	Mitra	" 75
	26	144	"	Lapierre	" 72
		158	"	Horton	11 ⁰⁰ 87
		151	"	Raymond	10 ⁰⁰ 76
		158	"	Divers	11 ⁰⁰ 87
		155	"	Fortin	" 85
		915	"	Bacon	" 503
	Porte	6362		Porte	3434

P23/E2,137



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7164A

*Cie Canadienne
in re dommage par
l'eau
5/5/97*



P23/E2,137

P23/E2,137



**LA PIECE SUIVANTE
EST UNE PHOTOCOPIE
DE L'ORIGINAL DÉTRUIT**

St-Henri Mai 1897

A son Honneur Mr Le Maire et
Messieurs Les Echevins de la
Cité de St-Henri

Messieurs

Vous avons l'honneur de vous soumettre
notre estimé des dommages causés à la propriété
de M. J. A. Languedoc, cadastre N° 1712 Rue
St-Jacques, attendu que la présente ligne de la
rue est de 66 pieds tel qu'il appert par les plans
de l'ingénieur civil,

Attendu que la ligne homologuée
rasourci la devanture de 3'6",

Attendu que cette diminution ne peut
faire souffrir son propriétaire de perte de loyer

Attendu que l'expropriation bénéficie
de l'embellissement de l'élargissement de la dite rue

Nous conjoints vous recommandons
une allocation de cent piastres qui couvrent
amplement tous dommages en ce cas.

Très très humble serviteur

E. J. Aquin

Joseph Desparois

No. 7162
J. Guerin & Co
Despans rapport
sur le dommage d'
expropriation fa
Languedoc
5 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7165

J. J. Aquin & J. Desparois
rapport in re dom-
mages d'expropriation
J. N. Langue doc
5/5/97



P23/E2,137

5^e Mai 1897

Province de Québec }
 Cité de St-Henri } A une session de Comité de
 Feu & Police de St-Henri, tenue à St-Henri
 au lieu ordinaire des sessions du dit
 Comité Mercredi le Quinze jour de Mai
 Mil huit cent quatre vingt dix sept con-
 formément à la loi à laquelle session
 sont présents M. le Président J. Senechal
 M. M. les Echevins, Clément Lafleur, &
 Nérée Leclair. M. le Maire est présent
 au Comité ainsi que le Chef de la Brigade
 Il est adonné et statué par résolutions
 du Comité de Feu & Police comme suit:

Resolu et adopté à l'unanimité que les
 des Chevaux pour la ~~Repartition~~ Feu & Police
 ont approuvé et autorisation est donnée au
 Trésorier & Trésoriers de payer le montant des
 des achats.

Recommandation est faite au Conseil
 que le salaire des membres de la Brigade
 de Feu & Police soit le même que l'on paye
 attendu que la Police devra donner un
 service de patrouille perpétuel - dans
 l'avenir

et la séance est levée

Joseph Senechal
 Président

J. M. Senechal
 Secrétaire

No 7166

Compte Sur Police

"Augmentation des
salaire des la
Brigade

5 Mai 1897



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7166

Comité feu & police
augmentation du sa-
laire de la brigade
5/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

Montreal 14 Mai 1877

Évaluation Génér de la Propriété
de Macdonald - Rue St
Jacques a St Henri

J.H. Macduff Arch
2310 Notre Dame
Montreal

Valeur de la propriété d'après
le rapport détaillé - ci-joint
Terrain,

239801

Vue la grande profondeur
de cette propriété & le
peu de dommage que
cause l'enlèvement du ter-
rain exproprié, j'estime
que la

239801

Montant Rapp

29807

que la valeur, au pied
du terrain enlevé vaut 75¢

1844 pds carrés de terrain
expropriés

75 1383 00

Allocation une année de
loyer 12 mois

25 300 00

4081 01

Quatre Mille quatre vingt
Un Dollars & Un Centime.

NB Pour tout acheteur la
construction a subi une
dépréciation, par l'usure
& le temps, estimée à
\$3257⁰⁰ Trois cent vingt cinq
Dollars.

J.M.
L

P23/E2,137

Montreal, 14 Mai, 1897.
Messieur le Maire & a
Messieurs les Echevins de
St Henri de Montreal
Messieurs,

En vus une évaluation
détaillée des constructions sur
la propriété S Macdonald
& un état général de l'ex
propriation y compris les causes
qui ont motivés, telles aug-
mentations ou telles diminutions
des prix ordinaires,

P23/E2,137

Ayant procédé de manière
à donner à chacun son dû
j'ai la conviction intime que
les présentes rencontreront vos
vues.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs avec une haute con-
sideration

Votre dévoué serviteur

J. H. Macduff amb
L. L.

No 7167.

J. H. MacDuff.

Rapport de l'évaluation
de la propriété de
Mme J. MacDonald
sur le réajustement

5 Mai 1897



P23/E2,137

P23/E2,137

Montreal 5 Mai 1897

évaluation détaillée de la propriété Macdonald
Rue St Jacques a St Henri par

J.H. Macduff Arch
2310 St. Denis
Montreal

ch. Tel 615

97	Verger Cubes d'Excavation	50	98 50
12	feuilles en gris (Cauway d'égout)	100	0 12 00
	1 Connection au canal de la Corporation 7 feuilles	2 50	17 50
2	Recondes en Gris	1 50	3 00
20 ⁶⁰ / ₈₀	Toises Maçonnerie brute dans les fondations	10 75	207 50
3	Pierres supportant les piliers dans la cave	1 00	3 00
98	pds crt de pierre piquée en gros au rang de 1.0"	60	58 80
5	Appuis bouchardis de 4.0" x 6" = 20		
2	- - - 6.0 x 6" = 12	60	19 20
		32	
7	Linteaux - 4.0 x 1.0" = 28		
2	- - - 6.0 x 1.0" = 12	75	30 00
1 Brigue -			
1470	1 Brigues dures & molles	10 00	514 70
2	Caps de cheminée	2 00	4 00
2	Pote a Ramones	1 00	2 00
			970 20

Rapporte

970 20

Charpente & Menuiserie

Tout le bois plus bas, donné est en pin ordinaire excepté ce qui est autrement spécifié.

1	Poutre 34.0 de 10 x 10 =	^{Pd Bois.} 283.4 @ 40%	11 33
3	Cedres 5.0 - 12"	50	1 50
Rez de Chaussée			
12	Solives de 9" x 3" de 28.0 =	^{Pd B.} 756	
1 ^{er} étage			
13	Solives - 9 x 3 - 28.0 =	819	
12	Solives au Plaf de 28.0 de 6 x 3 =	^{Pd B.} 504	
12	Chevaux - 28.0 de 9 x 3	$\frac{756}{2835}$ 35%	99 23
10 ⁸⁰	Carris de 1 ^{er} Couv. en planches Butes, une feuille de papier pudronné + 4" de cendre riche	3 ⁵⁰	27 00
14 ⁴⁰	Carris de 2 nd Couverture en planches de 1/4 B + C	40%	57 60
171	Pds cit de division en colon- nages de 3	15	25 65
12	Pds - do - en planches sous escalier avec porte en battes	50	6 00
444	Pds cit de bois de liaison $\frac{744}{12} = 62$ colonnages	15	9 30
			<u>1207 81</u>

	(C + M)		1207 81
18	Linteaux en bois pour ouvertures de 3'0" x 5'0"	50	9 00
21 ⁶⁰	Carris de planchers en bois de 1 1/2" B + G	60	129 60
29	Pds crt de plateforme de 4'6" en planches de 1/2" sur colombages de 3 x 4	40	11 60
44 ⁷⁰	Carris de toiture en bois de 1" par 2"	40	17 88
40	Pds crt de galerie sur solives de 9 x 3, colombages de 3 x 4 3 rangés, planches en bois de 1 1/2" B + G, plafond sous couverture entièrement en planches B + G de 1", (bras) palustage en colombages blanchis + chanfreins, bras + poteaux blanchis + chanfreins, barreaux de 1" à tous les 5" de centre.	150	60 00
1	Échelle errant d'escalier pour la cave 3'0" de largeur 10 marches de 2" de 4" de largeur rampes en même bois de 10 de largeur 10 M	25	2 50
			<hr/> 1438 39

1	Sortie de cave en arrière 4.6 par 8" avec escalier de 8 marches des 2 ^{es} cotés en planches sur colombages à 3"		10 00
1	Escalier en arrière 14 marches de 2" de 3.0 rampes de 3" balustrade formée d'un bas & de 3 poteaux en colombages blanchis & chauffrés & d'une planche.	75	10 50
1	Palier pour le même escalier de 3.0 x 3.0		1 50
1	Escalier 3 marches & rampes en bois de 2" Blanchis. (pour la sortie de cuisine) 3 M	50	1 50
1	Escalier intérieur 14 marches de 1 1/2" Contre-marches de 1", barreaux de 1" carrés poteaux de 5", rampes de 3" & bas & poteaux en merisier.	150	21 00
1	Escalier sans échelle.		3 00
2	Bois blanchis en planches avec baguette en bois B.C.	150	3 00
2	Devants de cheminée en bois avec tablettes, moulures, pilastres &c complets.	500	10 00
			1498 89

- 5. Portes de Chambre de 1³/₄ a
4 panneaux, moulures fleuries,
chambrautes de 4¹/₂" a anglettes,
6.8" x 2.9" Serrures + couplets 6⁰⁰ 30 00
- 6 semblables 6.9" x 2.10 chambrautes
les de 5" 6⁰⁰ 36 00
- 1 Porte d'arche 8.0" x 7.6 a 3
volets finie semblable aux
portes de chambre. 25 00
- 2 Portes en arriere 2" d'epaisseur
de 7.0" x 3.0" avec vitrail au haut
avec panneaux en assembla-
ge, carreaux en verre se com-
plete avec porte double ~~en~~ battes
avec vitrail au haut. 6⁰⁰ 12 00
- 2 Portes sur facade semblables
a celles d'en arriere. 6⁰⁰ 12 00
- 3 Chassis de Magasin de 5.6"
par 5.8" en bois de 3" en mou-
lures, dont de ces chassis a
un chassis double canadien. 3. moulures 5⁰⁰ 15 00
- 11 Chassis Canadien de 1³/₄
avec doubles en un seul vo-
let, jalouses a latte fixe, cham-
brautes semblables aux portes. 9⁰⁰ 99 00

0727 89

Rapporté

1	Petit chassis centre (absent) 3.3 x 2.0		1727 89
1	Ouverture dans les divisions pour fournaise.		1 50
688	pas est de plinthes de 11 en un seul morceau	3 1/2	24 08
444	pas est de corniche de facade de 2.6" de projection avec moulures moulures se	60	26 40
1	Mat y compris ferments		3 00
60	pas est de corniche ^{au} de 12" de projection en moulures	35	21 00

Allonge ou Extension de 12 x 12

36	pas est de lambourdes de 8 x 6 par B <u>144</u> @	4	5 76
5	Solives de 12.0 de 10 x 3	150	
6	- de plaf 14.0 de 6 x 2	<u>84</u> 234	3
1 ⁵⁰	Carri de planches de 1" B & G.	6 ⁰⁰	9 00
2 ⁰⁰	- Couverture en planches brutes revivote de Bordeaux.	8 ⁰⁰	16 00
1 ⁵⁰	Carri de plafond planches de 1" B & G.	6 ⁰⁰	9 00
1	Cheminée de 9.6" de hauteur en tuiles de gris de 12" entourées de 4" de brique - au fait	75	7 13
1	Cap de cheminée.		2 00
			<u>1860 98</u>

4	Carris de madrier de 2" B.T.E pour les cotés + le derrière de cette extension	5 ⁰⁰	20 00
1	Porte 7.0 x 3.0 vitrée		3 00
1	Chassis canadien rempli seulement 4.9 x 3.3		3 00

Hangars -

7 ³⁰	Carris de planches brutes pour les cotés + la couverture	2 ⁰⁰	14 60
10	Poteaux en cèdre de 14.0 x 6"	1 ⁵⁰	15 00
2	Portes en planches brutes	1 ⁰⁰	2 00
1	Fausse d'aisance 7.0 x 4.6 avec deux portes, sièges turcs et complètes.		15 00

Remise -

10	Poteaux de 15.0" de longueur par 8" de diamètre	2 ⁵⁰	25 00
97	pas est de Sablier de 6" x 8" = 388		
9	Chevrons de 15.0" de 4 x 3 = 135		
47	pas est de sablier de 6 x 4 = 94		
8	Morceaux de 3.0" de 6 x 4 = $\frac{48}{665}$	40 ⁰⁰	26 60
1 ⁶⁸	Carris de planches de 1" B.T.E	32 ⁰⁰	5 04
15 ⁰⁰	Carris de couverture en planches brutes de 1"	2 ⁰⁰	30 00
			<u>2020 02</u>

Rapports

20 20 02

7 ²⁶	Carris de planches brutes de 1" y compris 1 porte de 12'0" en deux voltes sur gonds en fer.	2 ⁰⁰	14 52
200	pds courant de coloubage.	2 ⁴	4 00

Couverture en Tôle

14 ⁴⁴	Carris de couverture en grande tôle noire sur baguettes	4 ⁰⁰	57.76
38	pds courant de dalle en tôle galvanisée (5')	30	11 40

Plombage

20	Pds crt de tuyau en fonte de 3" de diamètre	30	6 00
1	Connection de 3"	75	75
3	Recondes - 3"	50	1 50
1	Évier en fonte de 2'0" x 1'4" avec siphon, robinets bruchés et complet		10 00
1	do 2'10" x 1'4"		12 00
58	pds crt de tuyau à l'eau de 1/2 5 lbs à la verge	14	8 12
1	Robinet d'arrêt de 1/2 en cuivre.		1 00

Transporté.

2147 07

	Enduits.		2047 07
643	Verges carrés de Enduits	20	128 60
67	Pds est de corniche de 12" de contour	10	670

Peinture + Vitre.

651	Verges carrés de Peinture pour l'exterieur + l'intérieur	12	78 12
469	pas carrés de Vitre pour les chassis + les portes	8	37 52
			<hr/> 2398 01

me me J Macdonald

Corporation St Henri
de Montreal

J Macduff Architect
2310 Notre Dame
Montreal

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7167

J. H. Macduff.
Rapport de l'évalua-
tion de la propriété
de Dame Vve Macdonald
in re expropriation
5/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

No.  Montreal, 7 May 1897

To the Bank of Montreal,

Pay to Citi' de  or Bearer

 100 Dollars

Subscribed Coupon of the   Club & Treasurer





No 45

Page 98

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of November one thousand eight hundred and ninety five
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 1, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of May one thousand eight hundred and ninety five
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 1, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

Mar 95

Mar 95

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of November one thousand eight hundred and ninety six
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 2, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of May one thousand eight hundred and ninety six
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 2, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

Mar 96

Mar 96

Mar 95

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of November one thousand eight hundred and ninety five
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 2, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of May one thousand eight hundred and ninety five
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 2, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

Mar 95

Mar 96

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of November one thousand eight hundred and ninety six
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 1, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

TOWN OF ST. HENRY.
 On the first day of May one thousand eight hundred and ninety six
 THE CORPORATION OF THE TOWN OF ST. HENRY will pay at the BANK OF MONTREAL, in Montreal, the sum of TWO HUNDRED AND TEN DOLLARS to the Bearer, for Six Months Interest due on the said day, on Debenture No. 1, issued under Resolution of 19th February 1877.
Clémence Dupas N. Gerudel
 Mayor. Sec.-Treas.

Mar 96

Coupons annulés suivant les conditions
 de vente des Bons de l'Emprunt de 1877
 par le Secrétaire
 au bureau.

710
 1680

P23/E2,137

Corporation de la Cite de St. Henri

DE-VILLE
PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

• •

St. Henri, le 6 Mai 1897 *189*

« BANK OF MONTREAL » Dr.

May I/1897

8 Coupons on 2 Debentures of \$7000.00

6%-\$210-----\$1680.00

Interest 3% ----- 63.00

\$ 1743.00

=====

P23/E2,137

Corporation de la Cite de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

Montreal, le 13 Nov 1895
St. Henri, le

My Dear

Mayor of St. Henri

Dear Sir,

We beg to acknowledge receipt of \$2000 on the 1st May 1895 and also \$200 on 31st Oct 1895 against which no coupons have yet been presented.

Yours truly
J. A. M. J. M. J.

P23/E2,137

copy

Corporation de la Cite de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE
5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

Montreal 30th Sept 1896
St. Henri, le

Treasurer
Fund of St. Henri

Sir We have placed to your credit of your cheque of here \$420⁰⁰ proceed of remittance and in your letter of 30th Sept 96 inst.

Yours truly
R Macculloch
Pro Manager

P23/E2,137

Corporation de la Cite de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

TELEPHONE BELL 8157

5 PLACE ST. HENRI.

Municipal, St. Henri, le 3 Nov 1897

The Treasurer
Town of St. Henri

For the amount of \$150.00, proceeds
of Coupon A.P., having been received
of Cuyana received 3rd inst

Yours truly
J. Suator
Pro Manager

No 116/a

Documents, Coupons etc
Sur le Retrait des bons
de l'emprunt de \$14000

7 mai 1897

488

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7167 A

*Documents, coupons,
etc in re Bons de 14⁰⁰⁰.*

7/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

W. F. Lighthall

GEO. E. Lighthall

LIGHTHALL & LIGHTHALL,
Notaries, Commissioners, &c.
303 NEW YORK LIFE BUILDING

Montreal, 5th May 1897.

The Mayor and Councilors
of St. Henri.

Gentlemen.

We are requested by
Mr. William Brodie to enclose
herewith an account for rent of Cab-
stand on Notre Dame for 5 years past,
which we ask payment of as soon
as possible.

We are also requested by Mr. Brodie
to cause said Cab-stand to be at once
removed from where it is at present,
and hope it will be done within
the least delay possible.

Yours truly

W. F. Lighthall & Geo. E. Lighthall



P23/E2,137

No 7168

Mme Brodie
demande du
loyer pour le
Cab Stand.

8 May 97

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7168

William Brodie
demande du loyer pour
le cat. stand
8/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

EN REPOUNDANT, VEUILLEZ
MENTIONNER LE
NO 2551/96

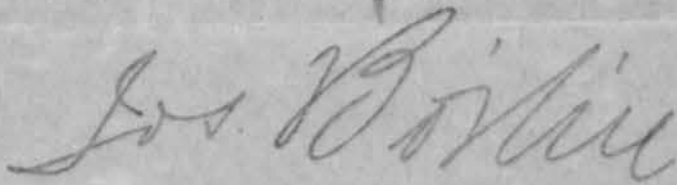
QUÉBEC, 11 mai 1897.

Monsieur L.N.Sénécal,
Greffier de la cité de St Henri,
Montréal.

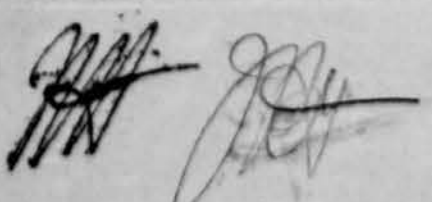
Monsieur,

Je suis chargé par l'honorable Secrétaire de la province de vous demander de vouloir bien remplir et renvoyer à ce département les blancs inclus, au sujet des écoles du soir dans la ville de St Henri.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,



Assistant secrétaire de la province.



No 7169

Ass Sec de P.-J.
Demande de remplis
des blancs pour
cote de bois
11 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7169

*Ass. Secrétaire Provinciale
demande de remplir
des blancs pour écoles
du soir.*

11/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137



Town of Westmount.

OFFICE OF THE

SECRETARY-TREASURER,

Town Hall,

Westmount, 7th. May 1897

L. N. Senecal Esq.
Clerk & Treasurer
St. Henri

Dear Sir,

I have to acknowledge receipt of your letter of yesterday in reference to foot-paths and beg to advise you that same will be dealt with at the next meeting of our Council.

Yours truly

[Signature]
Secretary-treasurer

P23/E2,137

No 7169a

Westminster Duke
Theobald

12 mai 97

St. Germain
Clerk of the Court



Dear Sir,
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of
the 12th inst. in reference to the next meeting of our
Council.

Yours truly

Georges-Émile Lavigne

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7169A

*Westmount in re
trottoir*

12/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

J. EMILE VANIER

Ingénieur Civil

ET
ARPENTEUR PROVINCIAL.

Bureaux:
107, RUE ST-JACQUES.



Montréal, 12 mai 1897

A son Honneur le Maire
et à M. M. les Echevins de la
Cité de St. Henri.

Messieurs,

En réponse à certaine observation
qui a été faite il y a quelques jours au sujet du
niveau du trottoir rue St^e Elisabeth en face de la
propriété N^o cadastral 1707-15 appartenant à M.
St. Onge, je dois vous faire remarquer qu'à cet
endroit, comme ailleurs, les niveaux donnés sont
ceux des profils officiels adoptés il y a plusieurs
années par votre Conseil.

Le 11 janvier dernier le niveau donné à la
maison nouvelle de M. St. Onge était celui des mêmes
profils officiels, et il s'en suit forcément que le
trottoir en face de cette maison doit être conforme aux
plans déposés au bureau de votre Corporation.

J'ajouterai, M. M. que l'ancien trottoir a
été fait en cet endroit il y a quelques années sans
niveaux aucuns. La différence serait d'environ 8 à
9 pouces entre l'ancien et le nouveau trottoir à faire.
Quant à moi il ne m'était pas possible de faire autre
chose que ce que j'ai indiqué sur le terrain.

J'ai l'honneur d'être M. M. votre très obéissant serviteur

J. Emile Vanier

Ingénieur Cité de St. Henri

No 7170

J. E. Vanier
Du Re Alignement
à Jos. Rouge

12 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7170

J. Emile Vanier
in re alignement à
Jos. St. Onge
12/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137



Town of Westmount.

OFFICE OF THE
SECRETARY-TREASURER,
Town Hall,

Westmount, 12th. May 1897

L. N. Senecal Esq.
Clerk & Treasurer
City of St. Henri

Dear Sir,

With further reference to your letter of 6th. instant,
I beg to say that at a meeting of the Road Committee held last
evening the Town Engineer was instructed to communicate with
the proper officer of your Council as to the desires of your
people in regard to proposed foot-paths leading to Westmount.

Yours truly

Wm. H. H. H.
Secretary-treasurer

P23/E2,137

No 7171

Testament de
Restoration de la
gare

12 Mai 97

CITY OF ST. HENRI
CLERK & TREASURER
J. H. LAMONTAGNE

Yours truly



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7171

*Westmount
in re bottoir de la
gare -
12/5/97*



P23/E2,137

P23/E2,137

Province de Québec
District de Montréal
Cité de St-Henri

Au maire et aux Echevins de la cité de St.Henri.

L'humble requête d'Appollinaire Breton, tailleur de la cité de St. Henri, expose respectueusement:

Que le treizième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à St.Henri sus-dit, par acte passé devant Mtre. A.C.A.Bissonnette notaire de la cité de Montréal, Adolphe Duperreault courtier de la cité de Montréal, vendit, céda, quitta et transporta deux lots de terre situés sur la rue Notre-Dame dans la cité de St.Henri, lesquels sont maintenant connus et désignés au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, sous les numéros mille sept et mille huit (1007-1008), avec maison et dépendances dessus construites, pour le prix et somme de neuf mille cinq cents piastres, ainsi que le tout appert à copie du contrat de vente annexée aux présentes pour en former partie.

Que sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la cité de St.Henri sus-dite le dit Adolphe Duperreault est inscrit comme étant le propriétaire des dits lots 1007-1008);

Que le Requéant à intérêt à ce que son nom soit substitué sur le dit rôle d'évaluation au nom de son vendeur Adolphe Duperreault;

Que c'est aussi son droit de demander et d'obtenir que le conseil de la cité de St.Henri fasse cette substitution (article 426 de la charte).

A ces causes et vu ce que dessus votre Requéant prie messieurs du conseil de la cité de St.Henri de biffer le nom du dit Adolphe Duperreault sur le dit rôle d'évaluation en autant qu'il y est porté comme étant le propriétaire des dits lots 1007-1008, et d'y inscrire au lieu et placé son propre nom; Appollinaire Breton, tailleur, de la dite cité de St.Henri.

Et ferez justice.

No. 7171a

~~Conseil de la cité~~
de St. Henri,
MONTREAL.

App. Brelor,

Requérant

vs.

Ad. Duperrault

Interv.



Requête pour faire
inscrire le nom de
a. Brelor sur site d'i.
évaluation au lieu & place
de celui d'ad. Duperrault
Pro: ce 19 avril 1899.

PRIMEAU & CODERRE,
IMPERIAL BUILDING, CHAMBRE 33

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7171A

A. Breton

vs

Dupereault.

demande que son nom
figure sur le rôle d'éva-
luation.

12/5/97



P23/E2,137

St. Henri, Mai 11, 1917

Monsieur Eugène Guay Maire
et Messrs Les. Conseillers

Veuillez donc voir
à faire baisser le traitement de
manière à correspondre avec
le niveau qui m'a été
donné par l'ingénieur civil
et obligerez beaucoup.

Votre etc
J. St.onge

333 St. Elizabeth

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7178

Joseph St. Onge
demande a baisser
son trottoir

12/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

JAMES COOPER.

P. O. BOX 2334.

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.

Office: 299 ST. JAMES STREET,

Works: 1788 ST. JAMES STREET,

Dictated by S.J.S.

Montreal, May 13, 1897. 189

L.H. Senecal, Treas.

Town of St. Henry, Montreal-

Dear Sir/

We have not yet received corrected Tax Bill.

With regard to settlement of Judgment, we have a further letter from our Solicitor in which he says that Messrs. Primeau & Codere, your Attorneys, received settlement on the 19th of March, for which we hold their receipt.

Yours truly,

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.



P23/E2,137

JAMES COOPER.

P. O. BOX 2334.

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.

Office: 299 ST. JAMES STREET,

Works: 1788 ST. JAMES STREET,

Dictated by S.J.S.

Montreal, May 13, 1897. 189

L.H. Senecal, Treas.

Town of St. Henry, Montreal-

Dear Sir/

We have not yet received corrected Tax Bill.

With regard to settlement of Judgment, we have a further letter from our Solicitor in which he says that Messrs. Primeau & Codere, your Attorneys, received settlement on the 19th of March, for which we hold their receipt.

Yours truly,

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.



P23/E2,137

JAMES COOPER.

P. O. BOX 2334.

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.

Office: 299 ST. JAMES STREET,

Works: 1788 ST. JAMES STREET,

Dictated by

S.J.S.

Montreal, April 27, 1897 189

L.N. Senecal, Esq.

Clerk & Treasurer,

City of St. Henry, Montreal-


Dear Sir/

We are just in receipt of Tax Bill, which we attach to this letter, and would like explanation of arrears amounting to \$613.25. We are not aware that this Company owes the Town of St. Henry any arrears of taxes.

Yours truly,

Enclosure-

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.



*Re Senecal
29 April 1897*

P23/E2,137

No

Ingersoll RR
Drill key
In Re compte
de tuyau

27 avril 97

INGERSOLL BOND

P23/E2,137

JAMES COOPER.

P. O. BOX 2334.

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.

Office: 299 ST. JAMES STREET,

Works: 1788 ST. JAMES STREET,

Dictated by

S.J.S.

Montreal, April 30, 1897. 189

L.N. Senecal, Esq. Treas.

Corporation City of St. Henry,

Montreal --

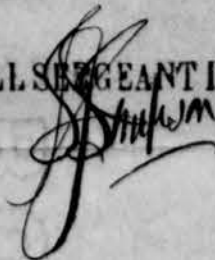
Dear Sir/

Replying to your favor of the 29th, we beg to say that arrears of taxes for which you took suit against this Company and in connection with which a judgment was brought down in your favor for special taxes and costs amounting to \$465.69, was settled by us on March 19th, amount of taxes being handed to your Solicitors Messrs. Primeau & Codere, we return tax bill, and would be glad if you would send us corrected one.

Yours truly,

Enclosure-

INGERSOLL-SERGEANT DRILL DEPT.



The above mentioned judgement settled the matter of General Taxes in our favor

No 7173

Inguisoll RD
En Re compte
de taxes
Municipales

1^{er} Mai 97

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7173

Ingersoll Rock Drills
Cy.
in re compte de taxes
municipales
13/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,

REPONDEZ A L'HONORABLE
SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE
QUELQUE SOIT LE SIGNA-
TAIRE DE LA LETTRE EXPE-
DIEE.

EN REPONDANT, VEUILLEZ
MENTIONNER LE

NO 2551/97

QUÉBEC, 13 mai 1897.

Monsieur L.N.Sénécal,
Greffier de la cité de St Henri,
Montréal.

Monsieur,

In re:écoles du soir de la cité de St Henri, l'honorable Secrétaire de la province me charge de vous demander de vouloir bien transmettre à ce bureau les pièces justificatives du paiement de l'octroi accordé à ces écoles.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Jos. Rivin

Assistant secrétaire de la province.

RH

No 7174

Sec Prov. demande
des pièces justificatives
du paiement des
des écoles du soir

13 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7174

Secrétaire Provincial
demande des pièces jus-
tificatives in re paie-
ment des écoles du soir

13/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

St-Henri, Mai 12/97

À Mr le Maire & MM
les Échevins de la Cité
de St-Henri.

Messieurs:-

Permettez moi de vous
exposer respectueusement que par une
résolution du Conseil, le salaire de
presque tous les employés de la corpo-
ration a été remis à son ancienne
échelle et je demanderais que mon
salaire soit réajusté et mis au même
montant qu'aujourd'hui, vous assurant
que je continuerai à faire tout en mon
pouvoir, pour sauvegarder les intérêts de
la Cité. Je serais
Vos très dévoué serviteur.

P. Blais
inspecteur

P23/E2,137

No 7175



P. J. L.
Demande Aug-
mentation de
salaire.

14 Mai 97

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7175

Philippe Blais
demande augmenta-
tion de salaire
14/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

TELEPHONE BELL 8157

5 PLACE ST. HENRI.

St. Henri, le 14 Mai 1897

@ Mr le Docteur Laroche

Mon Cher Docteur

En réponse à la demande que
vous me faites, concernant l'interne-
ment à l'asile, de Arthur Caron
Je dois vous dire que d'après le
Rôle des propriétaires de St. Henri
le dit Arthur Caron est enregistré
sous le No 2172 du dit Rôle Rue
Delivelle No 54. Cadastre 71 de 1705
évaluation \$600⁰⁰

Un détail que me met en
meilleure mémoire le fait qu'il est
propriétaire c'est qu'il a parvenu le
captiveur par dommages à sa propriété
et a obtenu \$1500⁰⁰. Je crois que ceci
peut satisfaire Messie Laroche en
tout au concerné

Monsieur Le greffier

M^r Lacasse, curé de
la paroisse de St^e Elisabeth ne se
rappelant plus que Arthur Caron
maintenant aliéné à l'Asile de la
Longue Pointe ait résidé à St^e Henri
et qu'il soit propriétaire, exige la preuve
par écrit qu'il est bien citoyen de
St^e Henri dans les limites de St^e Elisabeth
avant de recevoir sa formule -
Veuillez donc donner à Madame
Caron un certificat à cet effet
afin de satisfaire Messire Lacasse
et qu'il aille à La Longue Pointe
visiter ce patient sans qu'il en
se rappelle plus plus qu'un
diable maintenant -

Le Prêtre, curé ou vicaire, doit
faire 2 choses 1^o que la personne
est aliéné. 2^o Qu'elle possède
ou ne possède pas de biens suf-
fisants pour subvenir à son
entretien - Dans le premier
cas il lui faut voir Caron
pour juger s'il est fou -

Dans le second il faut que
vous lui direz quels sont les
moyens. Fait à Monam

Rivaroux
Thauet M. D.

L'N. Bureau &
Jus. Lanette Lethe
In re internement

Arthur Caron

14 Mai 97

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7176

L.N. Senécal & J. Lacroix
lettre en se interne-
ment Arthur Caron.
14/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

+
Presbytere de Sainte-Elisabeth
19 Mai 1897 -

J'adhère de tout coeur à
la formation d'une section
de la Société Saint-Jean-
Baptiste, dans la paroisse
de Sainte-Elisabeth.
Un grand nombre de citoyens
le désirent et je con-
state que dans toutes les
paroisses de la ville et de
la banlieue, ces sections
existent. En consé-
quence j'approuve le projet
des citoyens qui ont songé
à une semblable organi-
sation et je leur promets

P23/E2,137

mon oncle -

M. J. Lacasse P. Buro
Sainte-Thérèse
Cité de Saint-Henri

St. Henri 17 Mars 1899

A. Au le Maire & Co.
Les Echevins de la Cité
de St. Henri.

Messieurs:-

Comme vous l'avez sans doute appris toutes les sections de l'association St. Jean. Baptiste se préparent à célébrer avec éclat les fêtes jubilaires on ne saurait choisir en effet meilleure circonstance pour réaffirmer notre amour pour la patrie et témoigner la haute estime des Canadiens Français envers notre Auguste ~~notre~~ ~~royauté~~ souveraine et pour cela tout les membres de l'association St. Jean 7^{ème} Section St. Elisabeth sollicite de l'Honorable Conseil de la Cité de St. Henri son octroi d'argent pour aider à défrayer les dépenses de cette fête.

Esperant que votre digne corps d'aiguëra suivre l'exemple de la Cité voisine et nous accordés le montant que vous voudrez bien fixer lequel sera accepté avec reconnaissance.

et l'humble requérant ne cessera de prier

No 7176a

Ste Elizabeth
In Re M Jette

17 Mai 1897

489



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7176 A

Sainte Elizabeth
in re
Saint Jean Baptiste
17/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

St-Henri, 18 Mai 1897

A son honneur le Maire
et Messieurs les échevins de la cité de
St-Henri

Messieurs

La fête de St-Jean Baptiste et le jubilé de
notre gracieuse souveraine étant fêtes le 21
juin prochain par une grande procession
la section St-Henri serait des plus heureuse
si votre honorable corps voudrait bien prendre
place dans les rangs de la dite section et je
suis chargé par une résolution de cette société
passée en date du 17 Mai courant de vous faire
part du désir ardent de vous voir relever
l'éclat de la fête par votre présence. Bien à vous
R. S. B. P. Wm. Brisette exécutif

No 7176 b.
Du Jean Ste
Comité le Conseil
a prendre part
a la procession
18 Mai 97



[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7176B.

St. Jean-Baptiste
invite le conseil a
la procession
18/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

St Henri 18 mai 1897

Monsieur le Maire Guay

Monsieur

Profitant de vos bonnes dispositions envers nous et dont peut-être nous abusons; nous venons vous demander de bien vouloir nous laisser avoir, à nous le Cercle Des Intimes, comme lieu de nos réunions. La salle de l'Hotel de Ville, ou une des petites chambres de chaque côté de la plate forme du theatre: le vendredi de chaque semaine, et nous vous certifions que nos assemblées sont des plus sages, et qu'aucun tapage n'est à craindre. Nous comptons sur votre zèle dont vous nous avez toujours fait preuve et saurons nous acquitter dans l'avenir.

Nous sommes vos amis respectueux

Le Cercle Des Intimes

Alfred Payette Sec

P23/E2,137

St Henri 18 mai 1897

Monsieur le Maire Guay

Monsieur

Profitant de vos bonnes
dispositions envers nous et dant peut-
être nous abusons; nous venons vous
demander de bien vouloir nous
laisser avoir, a nous le Cercle Des
Intimes, comme lieu de nos réunions.
La salle de l'Hotel de Ville, ou une
des petites chambres de chaque côté
de la plate forme du theatre: le vendre-
di de chaque semaine, et nous vous
certifions que nos assemblées sont des
plus sage, et qui aucun tapage n'est a
naître. Nous comptons sur votre zèle
dont vous nous avez toujours fait preuve
et saurons nous acquiter dans l'avenir.

Nous sommes vos amis respectueux

Le Cercle Des Intimes

Alfred Payette Sec

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7177

*Le Cercle des Intimes
demande d'avoir la salle
pour leurs réunions
18/5/97*



P23/E2,137

14^e Mai/94

Province de Québec }
 Cité de St-Henri }
 Comité des Finances de la Cité
 de St-Henri tenu à St-Henri au lieu
 ordinaire de session des dits Comités
 le Vendredi le quatorzième jour de
 Mai Mil huit cent quatre vingt quatre
 sept conformément à la loi à laquelle

session sont présents M M^{rs} Echev
 S. D. Vallée & J. S. Sénéchal prenant
 un quorum sous la présidence de
 M S. D. Vallée

Resolu et adopté à l'unanimité que
 M M^{rs} les Evalueurs procéderont à
 la confection du Role d'évaluation
 de la Cité de St-Henri Samedi prochain
 le 17 courant et le montant comme
 précédent sera de \$700⁰⁰ à chacun
 de ces termes et 50 cent de l'heure
 pour chaque séance pour entendre
 les plaintes venir les évaluations
 correction etc.

et la séance est levée

J. M. Sénéchal
 Secrétaire S. D. Vallée Président

(Signature)

9177^a
No 489

Comité des finances
Rapport
19 mai 97

489



P23/E2,137

GITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7177A

Comité des finances
19/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137



19 Mai 1897

Monsieur Jnaz
Maire de St-Henri
rue.

Monsieur le maire

D'après l'article 32286 des statuts refondus, ajoutés
par la section 8 chap. 20. 55-56 Vict, page 122 Statut de
1892. vous êtes tenu comme j'ai le secrétaire-trésorier
de remplir respectivement les formules, 8 & K, dans
le cas de Arthur Caron, sous peine d'une amende
de \$20. Vous devez déclarer, au meilleur de votre
connaissance, si oui ou non, madame Caron
peut payer la pension de son mari si facile,
mais vous ne pouvez vous dispenser de remplir
les dits certificats. La pension des malades privés
n'est pas même de \$20. par mois, Monsieur Caron
ne peut donc être maintenu dans cette section par
sa femme. Il doit être interné comme
précédent public. La pension facile par le gouvernement
étant de \$100. par année, vous devez déclarer si
le mari Caron peut payer cette somme ou faire
partir de cette somme.

Votre serviteur
W. Villeneuve

No 7178.

Usile St Jean d'archon
De Villeneuve

In Re incame-
ment de
Arthur Caron

19 mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7178

Asile St. Jean de Dieu
(St. Villeneuve) in re
internement A. Caron
19/5/97



P23/E2,137

Montreal Union Abattoir Co.

Imperial Bldg.
Montreal

13 May 1897

The Mayor & Councillors
St Henri.

Gentlemen

On behalf of this Company we ask that you grant the usual license to the Abattoir Hotel which has been in existence for the past sixteen years.

The Hotel is a necessity which cannot be done away, as the large class of people frequenting the Markets and conducting the Live Stock and Butchering business must be provided with suitable accommodation.

You cannot in justice refuse the usual authority of your Council which had been mutually agreed upon when the business was first established in the time of Mayor Charlebois.

Kindly let your authority issue without delay, & prevent the necessity of further steps to show cause why your consent should now be withheld to an agreement of so many years standing.

Yours faithfully

The Montreal Union Abattoir Co.

M. M. M. M. M.
President

We the undersigned Cattle dealers
& Butchers doing business at St
Henrys abattoirs, complain against
having no hotel on the abattoirs
grounds for our convenience, the
fact is that when we arrive from
long travel in the cars we would
be glad to have a house where to
get refreshments as it used to be for
over 30 years, so we humbly
submit to the Town Council that
a licence should be issued and a
certificate granted by the City of
St Henri for such licence.

signed in good faith this 4th day
of May 1897.

J J Head 343 Charlevoix St city
George Park Butcher
Octave Tardif Butcher city
Jas Boyrdon Butcher
Robert J. Kell Butcher
Geo Kelly Butcher
James McNaughton Butcher
Gabriel Monahan Butcher
Joseph L. te Boucher
Chas H. Currier Butcher

E St. Pierre Butcher
Heinrich Peters. Butcher

Joseph Joseph Lachin
 John. M. Mayhew Howes

Treffle Lariviere St Benoit
 Adolphe Roy Montreal
 Euger Du gas St. Anicet
 Napoleon Caillier City
 J. P. Cuthbert. City
 A. Pickering St. Henri
 J. P. Loybold
 Alphonse Homers St. Henri
 Thér. Laubeux St. Henri
 J. H. Gales City
 Albert Brunet City
 Jos Henri Roy City
 Liandre Gabriche City
 M. Daoust. Baucher
 Kilprie, Lebrun
 John Coleman City
 John L. Hope Baucher Westmount
 J. P. McLaughlin St. Isidore Drou
 Alphonse Malette Butcher
 Basile Lafrapise, St. Plaiside
 Retail des gerceries, St. Armand.
 J. J. Fournier
 M. Martin
 Benjamin Leduc
 Francis x Houle
 Orsime Aubry
 Felix St Ange Bouche
 D. Belanger

Charles Bisson 288 Rue

John Matthews DeCaroflow que
maise Jami Banche

Mr. A. Hawes. H. V.S.

57 Raymond St.

J.B.G. Pigeon Cattle Dealer

Jean Baptiste Chénier

Butcher Jos Rochon 3181 Notre Dame

Butcher Prosper Monette 214 Delisle

67 Washp Belleville

to Snell driver

He Hoopum D.

Daniel Mack Campbellford Driver

Louis Bates Butcher

CA Gagnette M. H. Abattou

Arthur Lafortune

Botique St. Pierre

P23/E2,137

The * Montreal * Union * Abattoir * Company

WORKS: ST. HENRY AND HOHELAGA.

OFFICE: IMPERIAL BUILDING, ROOM 56

Montreal, April 1897

This is to certify that from my observations that the Hall at Abattoir is of great convenience & accommodation to Drivers & Butchers doing business at the Market and I think it would be great disappointment to all or most of people doing business at Abattoir if no Licence were granted the House

Yours Truly

L. H. Pelletier

Supt Abattoir

To St. Henry
Municipal
Officers

April 3rd 1897

P23/E2,137

Montreal 30th April 1897
To the Mayor and
Councilors of St. Henry
District
There has been
an Hotel ~~at the~~
West end Debattois
grounds since it
started some
twelve years.
and it is very
convenient to
have an Hotel
for the drovers &
as they are coming

P23/E2,137

and going day
and night
Yours Truly
Wm Mann
President
Montreal Union Abatement Co

P23/E2,137

your way clear to
grant his request
I am dear Sirs

Your Obedt Serv^ts

W. Thachan

Montreal April 30/97

To the Mayor &
Councillors of St. Mary

Dear Sirs

As we are
obliged to have a stable
& eating house on the
~~the~~ Abbatiss Grounds
for the convenience of
the drivers. & as I am
satisfied from what I
have learned that the
bearer Mr. Rob. Walker
is a fit & proper person
to manage such place
I hope you will see

P23/E2,137

ES CRANKSHAW, B. C. L.
—
ADVOCATE, BARRISTER,
Solicitor and Attorney.
Commissioner for Ontario
and for England.

Imperial Building,
PLACE D'ARMES,

TELEPHONE NO. 2218.

Montreal, 19th May, 1897. 189

The Mayor and Councillors of the City of St. Henri.

Gentlemen :-

I have been consulted by Mr. Robert Walker with reference to his application for a renewal liquor license for the Abbatoir Hotel, and with reference to the withholding by you of your confirmation of his certificate for such license, although the hotel in question has been in existence as a licensed house for the last 16 years, and although at the time of its establishment, it was verbally agreed that the license thereof, then granted, should be renewed yearly ; and I am instructed to request that in view of Mr. Walker having complied with all the formalities of law, you will grant your confirmation of his certificate and so avoid any litigation in the matter ; for, although it is true that the law gives you a discretion to grant or refuse your confirmation, -(except, of course, in the case of an applicant of bad character, or of one already twice condemned under the license law or for smuggling, or of one whose demand is opposed by an absolute majority of the electors)- you are bound to exercise a wise discretion, and, under all the circumstances, it seems that the

exercise

P23/E2,137

JAMES CRANKSHAW, B. C. L.
—
ADVOCATE, BARRISTER,
Solicitor and Attorney.
Commissioner for Ontario
and for England.

TELEPHONE No. 2218.

Imperial Building,
PLACE D'ARMES,

-2-

Montreal, _____ 1899

exercise of a wise discretion would, in this case, be the granting of your confirmation, for the present application is not, strictly speaking, in the nature of a new application for a license, but an application for the renewal of a license already existing for a number of years in a locality where the licensed premises are an absolute necessity ; and I have no doubt that such would be the decision of the Court if the matter were forced into litigation.

Yours respectfully,

James Crankshaw

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7179

*Requete et certificats
en faveur de M. Walker
Hotel de l'Abattoir -
19/5/97*



P23/E2,137

14 Mai/97

Province de Québec

Cité de S'Henri

Après entente et délibération
entre le Bureau de la Cité de S'Henri
& M. Alphonse Languedoc pour l'ac-
quisition de sa propriété portant le
No officiel 1712 de la rue Jacques
l'offre de quatre mille trois cents
est faite au dit M. Languedoc pour
l'acquisition des latesses et trois dou-
mages pourant resultes de l'acpropra-
tion. et le montant de soixante & quinze
cents du pied pour le terrain a être
approprié pour la nouvelle largeur de
la rue Jacques le tout conformément
au plan préparé a cet effet par J. E. Vanier
pour servir aux fins de l'acquisition
M. Alph Languedoc assurait les
latesses provenant de la démolition
et deux livres le terrain pour le passage
de la rue aussitot qu'il requis. et le dit
M. Alph Languedoc a signé la pré-
sente comme acceptant l'offre a lui
faite.

Alphonse Languedoc

M. Bureau
14 Mai/97

No 7180

Entente de prix
d'expropriation de
Ces Langues
19 Mai 47



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7180

J. A. Languedoc
Entente re-expropriation
19/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137



LA PIECE SUIVANTE
EST UNE PHOTOCOPIE
DE L'ORIGINAL DÉTRUIT

14 Mai/97

Province de Québec }
Cité de St-Henri }

Après entente et délibérations entre le Conseil de la Cité de St-Henri & Dame Emelie Decary. Veuve de Samr McDonald pour l'expropriation de sa propriété portant le NO officiel 1759 de la rue Spicques l'offre de dix mille ~~deux~~ ~~cent~~ cinquante ~~vingt~~ Colles ~~et~~ en suite au dit M ~~Laurier~~ Emelie Decary Veuve de Samr. McDonald pour l'expropriation des batisses et tous dommages pouvant résulter de l'expropriation. et le montant de ~~soixante~~ six piastres au pied pour le terrain à être ~~sur~~ ~~superficie~~ ~~sur~~ la nouvelle largeur de la rue Spicques, le tout conformément au plan dressé à cet effet par J.E. Vauve pour servir avec plus de perspective M. Veuve McDonald conservant les batisses provenant de la démolition et deux livres le terrain pour le passage de la rue les dits Avut prochein & Madam Emelie Decary deux garants la Cité contre toute réclamation qui pourrait se faire par son locataire ou autrement et Madame Veuve McDonald a expri

se présente comme acceptant l'offre par.

M. Veuve

14 Mai/97 Mrs J. McDonald

N^o 7187

Entente de prix d'
expansion de terre
sur Mc Donald

19 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7181

Dame Vve. McDonald
entente re expropriation
19/5/97



P23/E2,137

15^e Mai/97
 Province de Québec }
 Cité de St-Henri } A une session de Comité
 Général du Conseil de la Cité de
 St-Henri, tenue à St-Henri au lieu
 ordinaire des sessions des dits Comités
 Vertue de la quinzème jour de Mai
 Mil huit cent quatre vingt dix sept
 conformément à la loi, à laquelle
 session sont présents Son Honneur
 le Maire Edg Guay, MM. les Echevins
 Nap. Laroc, M. Laheche, J. Senechal &
 G. Meloche S. O. Vallée
 formant un quorum sous la présidence
 de Mr le Maire.

Il est adopté et statué par les
 résolutions du Comité Général comme
 suit:-

M. Alph. Languedoc est présent au
 Comité-

M. Alph. Languedoc accepte l'offre du
 Conseil pour son appropriation sur
 la rue Jacques. M. l'échevin M. Laheche
 est dissident sur le montant offert.

M. Mc Donald est présent au Comité
 M. Mc Donald accepte l'offre du
 Conseil pour son appropriation

J. Senechal
 secrétaire

Edg Guay
 Maire &
 Président

No 718^v

Comité General

Ex perpetuo alij

Auguedoe

19 Mai 97



P23/E2,137

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7187

Comité Général
appropriation
J.A. Languedoc
19/5/97



P23/E2,137

P23/E2,137

PRIMEAU & CODERRE
Avocats, Procureurs, Etc.
EUGENE PRIMEAU, LL. B.
LOUIS CODERRE, LL. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques Place d'Armes.

Montreal, 27 mai 1897

Mes chers
à la cité de Saint-Henri.

Messieurs,

Vous avez le droit de
confirmer ou de ne pas confirmer le
certificat de toute personne qui
désire obtenir du Gouvernement une
licence d'hôtel. C'est à articles
839, tel que amendé par la 59^e sect.,
ch. 14, sec. 8, de la loi des Licences
de Québec qui vous donne ces
pleins et entières discrétions. Et cela
sous réserve que la personne qui fait
application, serait parfaitement qua-
lifiée et aurait dûment rempli toutes
les formalités. J'ai l'honneur d'être
Cordialement
Louis Coderre.

P. S. In re Ingersoll Rock
Drill Company.

Monsieur Gillman,
avocat de la compagnie sur tel-
phons ce matin pour me dire
qu'il y a une difficulté entre
lui et toi quant aux parts dues au
1^{er} jour. 1896. Comme je te l'ai dit
déjà la compagnie nous a payés
les trois spéciales dues à cette date
du 1^{er} jour. 1896. Quant aux parts
générales, le juge a décidé que
la cte n'avait pas le droit de les
exiger pour ces années - là.
Quelle donc régler cette
difficulté avec la compagnie en tenant
compte de ce qui dessus. Aussitôt
que je le pourrai je te ferai
le compte des parts d'années
dues. Il m'est impossible de
le faire aujourd'hui.

Bien à toi,
Louis Cadore.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7183

Louis Coderre

in re confirmation
des certificats d'au-
berges-

19/5/97



P23/E2,137

Depenses Generales au 30 Aout 1897

		appropriation
Cour du Recorder	40298	900
Hotel de Ville (3330 ⁰⁰)	55283	1000
Sante	46038	3200
Intent & Exempte	53937	47400
Empunt	10000	
Bureau du Conseil	155436	3950
Salaire de la Brigade	277782	8075
Entretien du Bateau S.P.	31585	300
Habillement	498	500
Tourage	14099	500
Telegraphie	07	125
Egouts (Cours & Eau & Rigoles)	11190	200
Rues	376770	6860
Eau & Eclairage	496719	11000
Expropriations	4745	
Travaux de Canal	221589	4000
Voitures	12	
Fonds de secours aux Pauvres	39841	300
Mentorat S.P. Toy Neige	73883	2000
Entretien des Prisonniers	40	1100
Delegations	26575	500
Domages de Proprietes	25850	2000
Contingent	57770	2000
Remboursements de Proprietes	600	
Total	3524097	

Or. O.C.

P23/E2,137

No 7184

État des dépenses
de chaque départe-
ment au 30 avril 97

19 Mai 97



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7184

Etat des dépenses
de chaque départe-
ment au 30 Avril 97
18/5/97



P23/E2,137